Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 029-212902217-20260921-D2026068-DE

MAIRIE DE PORSPODER (29840)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° : 2026-068

DATE DE CONVOCATION
15 septembre 2026

DATE D'AFFICHAGE
22 septembre 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	19
Présents	17
Votants	19

L'an deux mille vingt six
Le vingt et un septembre, à dix-neuf heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick BRIEND, Maire

Étaient présents : tous les conseillers en exercice à l'exception de :

M. Jean-Michel CROGUENNOC qui donne pouvoir à Mme Viannette LUCAS, Mme Sophie POIRIER qui donne pouvoir à M. Patrick BRIEND

Absent :

M. Manuel COMBES a été élu secrétaire de séance (article L.2121-5 du CGCT).

03. SUBVENTION A L'ACMOM

M. Le Maire informe le conseil municipal d'une demande de subvention adressée par l'Association Conservation Mammifères et Oiseaux Marins de Bretagne, l'ACMOM.
Cette demande est sollicitée dans le cadre de la communication du rapport d'activité annuel de l'ACMOM.
Basée à Brest, l'ACMOM agit pour la protection, le soin et l'étude des mammifères marins. Unique en France par son expertise, l'association associe sauvetage, suivis scientifiques et sensibilisation du public. Dans ce cadre, elle assure le suivi des échouages en Bretagne et les interventions d'urgence sur le littoral breton ce qui arrive régulièrement sur les côtes de Porspoder. Pour exemple, le coût moyen du sauvetage d'un phoque est de 3 000.00 €

M. le Maire invite le conseil municipal à répondre positivement à cette sollicitation afin de contribuer au maintien et au développement de missions d'intérêt général indispensables à la sauvegarde du patrimoine naturel marin. Il propose le versement d'une subvention de 300.00 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **VOTE** le versement d'une subvention de 300.00 € à l'Association Conservation Mammifères et Oiseaux Marins de Bretagne
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que ci-dessus.
Certifié exécutoire

Le Maire,
Patrick BRIEND

MAIRIE de PORSPODER 29840